

INDEX égalité professionnelle femmes/hommes MDPH64 2024

Indicateur relatif à l'écart de rémunération : **non calculable** car effectif des groupes valides inférieur à 40% de l'effectif

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles: **35/35 points**

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous représenté dans les 10 plus hautes rémunérations : **5 /10 points**

Indicateur relatif au pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé : **15 /15 points**